

PSÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi 27 du mois de février à vingt heures trente, le conseil municipal de la Commune de JOUY-LE-POTIER (Loiret), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Gilles BILLIOT, Maire**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Nombre de conseillers municipaux présents : 9
Nombre de conseillers municipaux votants : 11
Date de convocation du conseil municipal : 21 février 2020

Présents :

Monsieur Gilles BILLIOT	Monsieur Michel GAUDE
Madame Catherine COLAS	Monsieur Jean-Claude VRAIN
Monsieur Pascal HERRERO	Madame Patricia GAUTHIER
Monsieur Thierry ZION	Madame Florence NOYER
Madame Nicole BERRUE	

Absents excusés :

Monsieur Éric DELPIVAR donne pouvoir à Monsieur Thierry ZION
Madame Lorella CARPENTIER donne pouvoir à Madame Catherine COLAS

Absents :

Monsieur Michel SOUILLART
Madame Maryse PLANTIVEAU
Monsieur Alexis FEINARD

Monsieur Pascal HERRERO a été élu secrétaire de séance.

➤ DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/01 : ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 30 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ADOpte le compte rendu de séance du conseil municipal du 30 janvier 2020.

➤ COMPTES DE GESTION 2019

DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/02 : BUDGET PRINCIPAL 2019

Considérant le compte de gestion établi par le Comptable Public,

Le conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget communal, dressé par le Comptable Public, Monsieur Pichon,
DIT qu'il est en tous points conforme au compte administratif 2019,
CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents liés à ces comptes.

DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/03 : BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Considérant le compte de gestion établi par le Comptable Public,

Le conseil Municipal,

**Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget annexe eau et assainissement, dressé par le Comptable Public, Monsieur Pichon,

DIT qu'il est en tous points conforme au compte administratif 2019,

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents liés à ces comptes.

DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/04 : BUDGET ANNEXE POLE SANTE

Considérant le compte de gestion établi par le Comptable Public,

**Le conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget annexe pôle santé, dressé par le Comptable Public, Monsieur Pichon,

DIT qu'il est en tous points conforme au compte administratif 2019,

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents liés à ces comptes.

DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/05 : BUDGET ANNEXE TOURNIQUET II

Considérant le compte de gestion établi par le Comptable Public,

**Le conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget annexe tourniquet 2, dressé par le Comptable Public, Monsieur Pichon,

DIT qu'il est en tous points conforme au compte administratif 2019,

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents liés à ces comptes.

➤ **COMPTES ADMINISTRATIFS 2019**

DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/06 : BUDGET PRINCIPAL 2019

Considérant la présentation et la synthèse des différentes dépenses et recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, réalisées durant l'exercice 2019 pour le budget principal.

Sous la présidence de Monsieur Pascal Herrero, Monsieur le Maire étant sorti de la salle,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

RECONNAIT la sincérité des comptes présentés,

ARRETE ainsi les résultats définitifs :

Section de fonctionnement	
<i>Recettes</i>	1 202 966.06€
<i>Dépenses</i>	1 105 665.43€
Section d'investissement	
<i>Recettes</i>	952 128.59€
<i>Dépenses</i>	661 274.23€

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/07 : BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Considérant la présentation et la synthèse des différentes dépenses et recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, réalisées durant l'exercice 2019 pour le budget annexe eau et assainissement.

Sous la présidence de Monsieur Pascal Herrero, Monsieur le Maire étant sorti de la salle,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

RECONNAIT la sincérité des comptes présentés,

ARRETE ainsi les résultats définitifs :

Section d'exploitation		
	Recettes	290 523.46€
	Dépenses	58 535.58€
Section d'investissement		
	Recettes	1 647 849.26€
	Dépenses	1 055 338.07€

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/08 : BUDGET ANNEXE POLE SANTE 2019

Considérant la présentation et la synthèse des différentes dépenses et recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, réalisées durant l'exercice 2019 pour le budget annexe pôle santé 2019.

Sous la présidence Monsieur Pascal Herrero, Monsieur le Maire étant sorti de la salle,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

RECONNAIT la sincérité des comptes présentés,

ARRETE ainsi les résultats définitifs :

Section de fonctionnement		
	Recettes	84 937.11€
	Dépenses	46 773.15€
Section d'investissement		
	Recettes	44 003.60€
	Dépenses	56 590.36€

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/09 : BUDGET ANNEXE TOURNIQUET II 2019

Considérant la présentation et la synthèse des différentes dépenses et recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, réalisées durant l'exercice 2019 pour le budget annexe Tourniquet 2 2019.

Sous la présidence de Monsieur Pascal Herrero, Monsieur le Maire étant sorti de la salle,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

RECONNAIT la sincérité des comptes présentés,

ARRETE ainsi les résultats définitifs :

Section de fonctionnement		
	Recettes	8800€
	Dépenses	8800€
Section d'investissement		
	Recettes	10 000€
	Dépenses	8800€

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/10 : VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**

Considérant que les taux d'imposition sont inchangés depuis 1981,
 Considérant la proposition de reconduire à l'identique les taux d'imposition,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

RECONDUIT les taux de la fiscalité directe de l'année 2019 pour 2020 :

TAXES	Taux 2020
Taxe d'habitation	15,01 %
TF sur les propriétés bâties	21,12 %
TF sur les propriétés non bâties	53,04 %

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/11 : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 AU BUDGET PRINCIPAL 2020**

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE ainsi l'affectation des résultats de clôture de l'année 2019 comme suit :

Affectation de résultats Budget principal		
Résultat d'investissement	-75 766.82 €	c/001
Restes à réaliser dépenses	0	
Restes à réaliser recettes	0	
Besoin de financement	-75 766.82 €	
Résultat de fonctionnement	98 531.92 €	
Excédents de fonctionnement capitalisés	75 766.82 €	c/1068
Excédents de fonctionnement à reporter	22 765.10 €	c/002

➤ DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/12 : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 AU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2020

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE ainsi l'affectation des résultats de clôture de l'année 2019 comme suit :

Affectation de résultats Budget annexe eau et assainissement		
Résultat d'investissement	592 511.19 €	c/001
Restes à réaliser dépenses	0	
Restes à réaliser recettes	0	
Besoin de financement	0 €	
Résultat de fonctionnement	231 987.88 €	
Excédents de fonctionnement capitalisés	231 987.88 €	c/1068
Excédents de fonctionnement à reporter	0 €	c/002

➤ DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/13 : AFFECTATION DE RESULTATS 2019 AU BUDGET POLE SANTE 2020

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE ainsi l'affectation des résultats de clôture de l'année 2019 comme suit :

Affectation de résultats Budget annexe pôle santé		
Résultat d'investissement	3108.10 €	c/001
Restes à réaliser dépenses	0	
Restes à réaliser recettes	0	
Besoin de financement	0 €	
Résultat de fonctionnement	38 163.96€	
Excédents de fonctionnement capitalisés	38 163.96 €	c/1068
Excédents de fonctionnement à reporter	0 €	c/002

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/14 : AFFECTATION DE RESULTATS 2019 AU BUDGET ANNEXE TOURNIQUET 2**

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE ainsi l'affectation des résultats de clôture de l'année 2019 comme suit :

Affectation de résultats Budget annexe Tourniquet 2		
Résultat d'investissement	1200 €	c/001
Restes à réaliser dépenses	0	
Restes à réaliser recettes	0	
Besoin de financement	0 €	
Résultat de fonctionnement	0 €	
Excédents de fonctionnement capitalisés	0 €	c/1068
Excédents de fonctionnement à reporter	0 €	c/002

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/15 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2020**

Considérant la présentation des propositions d'écritures budgétaires et des projets,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ADOpte le budget principal communal 2020 qui s'équilibre en dépenses-recettes

Section de fonctionnement	
Recettes	1 038 424.10€
Dépenses	1 038 424.10€
Section d'investissement	
Recettes	737 202.91€
Dépenses	737 202.91€

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/16 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2020**

Considérant la présentation des propositions d'écritures budgétaires et des projets,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ADOpte le budget annexe eau et assainissement 2020 qui s'équilibre en dépenses-recettes

Section de fonctionnement	
Recettes	133 269.78€
Dépenses	133 269.78€
Section d'investissement	
Recettes	1 410 519.78€
Dépenses	1 410 519.78€

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/17 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE POLE SANTE 2020**

Considérant la présentation des propositions d'écritures budgétaires et des projets,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

ADOpte le budget annexe pôle santé 2020 qui s'équilibre en dépenses-recettes

Section de fonctionnement	
Recettes	64 000€
Dépenses	64 000€
Section d'investissement	
Recettes	73 272.06€
Dépenses	73 272.06€

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/18 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE TOURNIQUET II 2020**

Considérant la présentation des propositions d'écritures budgétaires et des projets,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

ADOpte le budget annexe Tourniquet II 2020 qui s'équilibre en dépenses-recettes

Section de fonctionnement	
Recettes	399 778€
Dépenses	399 778€
Section d'investissement	
Recettes	389 778€
Dépenses	389 778€

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/19 : TRANSFERT DE BUDGET A BUDGET**

Considérant les besoins de trésorerie des budgets annexes,

Considérant les propositions de virement ci-dessous :

- Du budget principal vers le budget Tourniquet 2 : 30 000€ en investissement et 10 000€ en fonctionnement
- Du budget principal vers le budget pôle santé : 10 000€

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DECIDE le virement de budget à budget comme présenté ci-dessus,

AUTORISE, CHARGE et DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents et mener à bien cette affaire.

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/20 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Considérant les propositions de subventions aux associations telles que présentées par Monsieur Le Maire,

SUBVENTIONS au 6574	2020
ASSOCIATIONS	8 667 €
Football Club de Jouy-Le-Potier	1 385 €
Associations Basket	290 €
Tennis Club de Jouy Le Potier	806 €
Randonneurs de Sologne	230 €
Gymnastique Volontaire	1 296 €
Les Volants joviciens	700 €
Les Pêcheurs Joviciens	180 €
Association les Guernipis	450 €
Association du bois de l'Orgue	60 €
PG CATM de Jouy-Le-Potier	100 €
Amicale des Pompiers	700 €
Association Parents d'élèves	200 €
Mirogane	100 €
Association Action Animal	100 €
Le champs des possibles	155 €
Banque Alimentaire du Loiret	270 €
Domaine du Ciran	100 €
Association sportive du Lycée F. Villon à Beaugency	50 €
FUL (Fond Unifié Logement) - conseil général	1 100 €
A.A.D.P.A. (Association d'aide à domicile aux personnes âgées)	200 €
ADMR secteur de Cléry et de Beaugency	200 €
AU COMPTE 6745	1 500 €
Les pieds d'argile (potiers)	1500€

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

VALIDE les attributions de subventions telles que ci-dessus,
AUTORISE, CHARGE et DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents et mener à bien cette affaire.

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/21 : AUTORISATION DE SIGNATURE POUR CONVENTION**

Considérant le projet d'implantation de commerces sur la ZAC de la Poterie,

Considérant qu'il est nécessaire d'adapter les futurs espaces communes et privés,

Considérant que des rétrocessions et des servitudes sont nécessaires pour fluidifier les circulations et les implantations ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

AUTORISE et DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les conventions, servitudes et tous les actes utiles aux implantations commerciales de la ZAC de la Poterie et mener à bien cette affaire.

➤ **DÉLIBÉRATION N°2020/27/02/22 : DENOMINATION DE VOIRIES**

Considérant le courrier du 12 décembre 2019 de Monsieur Jean-Claude Vrain demandant le changement de nom de certaines rues importantes pour leur donner celui de joviens décédés au cours de la dernière guerre mondiale,

Considérant que le changement de noms de voiries comportant de nombreuses habitations implique des changements importants pour les riverains de celles-ci,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A la majorité, moins les abstentions de Mesdames Berrué, Noyer et Gauthier

APPROUVE la démarche de Monsieur Vrain,

INDIQUE que les inconvénients au changement de noms de voiries, déjà très urbanisées, sont très nombreux,

DIT qu'une réflexion sera menée pour que le souvenir des héros de nos guerres ne soit pas oublié,

DIT que ces joviens pourront être honorés lors de création de voiries nouvelles.

➤ **INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES**

Déclaration d'intention d'Aliéner sans droit de préemption

N°045-175-20-02 : 20 rue des champs bretons, parcelle AB93

N°045-175-20-03 : rue de Cléry, AC 47

N°045-175-20-04 : 156 allée des Ormeteaux, parcelle 165

Monsieur le Maire remercie tous les élus pour le travail effectué ensemble lors de cette mandature.

Fin de la séance à 21h51